DÉCLARATIONS DE CONNAISSANCE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 3 DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PARLEMENT EUROPÉEN

Nom GRUDLER
Prénom Christophe

Par la présente, je confirme mon engagement de respecter l'article 3 du code de conduite des députés au Parlement européen en matière d'intégrité et de transparence.

Je fais la présente déclaration en qualité de:

☒ vice-président de délégation

y compris, le cas échéant,

☒ commission ou délégation parlementaire concernée: DEEA - Délégation pour la coopération septentrionale et pour les relations avec la Suisse et la Norvège, à la commission parlementaire mixte UE-Islande et à la commission parlementaire mixte de l'Espace économique européen (EEE)

Conflit d'intérêts

☒ Je n'ai pas connaissance d'un conflit d'intérêts en rapport avec mes responsabilités en tant que titulaire de fonctions, ou en relation avec le rapport, l'avis, la délégation ou les négociations déclarés.

☐ J'ai connaissance d'un conflit d'intérêts en rapport avec mes responsabilités en tant que titulaire de fonctions, ou en relation avec le rapport, l'avis, la délégation ou les négociations déclarés.

date: 02/10/2024

La présente déclaration sera publiée sur le site internet du Parlement.[1]

[1] Avis juridique: l'unité Administration des députés est le responsable du traitement des données au sens du règlement (UE) 2018/1725 (article 3, point 8) et de la décision du Bureau du 22 juin 2005 relative aux dispositions d'application concernant ledit règlement (JO C 308 du 6.12.2005, p. 1). Le signataire de la présente déclaration dispose du droit d'accès à ses informations personnelles, d'un droit de rectification et d'un droit de recours. À cet effet, veuillez vous adresser à AdminMEP@europarl.europa.eu